

Etudiant/es

Avant de souscrire à un abonnement au parking d'Alembert

- 1) S'assurer que votre inscription administrative (IA) soit entièrement finalisée,
- 2) Être en possession de votre carte étudiante,
- 3) L'accès au parking se fera uniquement avec votre carte étudiante,
- 4) Procéder au téléchargement du formulaire de demande sur le site : <https://www.uvsq.fr/dmg> ou demander un formulaire à l'accueil du bâtiment d'Alembert,
- 5) Procéder au paiement en ligne sur le site <https://www.uvsq.fr/dmg> ou joindre votre chèque avec votre demande, libellé à l'ordre de l'agent comptable de L'UVSQ,
- 6) Pièces à joindre à votre demande : formulaire de demande + photocopie de la carte grise et de l'attestation d'assurance.
- 7) Les demandes sont à envoyer à l'adresse dmgva.cartaces@uvsq.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet située à quelques pas du bureau C 033, **(les demandes déposées avant 15h00 seront traitées dans la journée)**,
- 8) Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

Renouvellement d'un abonnement en cours d'année

- 1) Procéder au téléchargement du formulaire de demande sur le site : <https://www.uvsq.fr/dmg> ou demander un formulaire à l'accueil du bâtiment d'Alembert,
- 2) Procéder au paiement en ligne sur le site <https://www.uvsq.fr/dmg> ou joindre votre chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'UVSQ,
- 3) Pièces à joindre à votre demande : formulaire de demande, dans le cas d'un changement de véhicule joindre la photocopie de la carte grise et de l'attestation d'assurance.

Remboursement

Les demandes traitées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, sauf en cas de délibération exceptionnelle du conseil d'administration.

La tarification en vigueur selon l'arrêté N° 2017-085

- A) Pour toute l'année universitaire – 60 €**
- B) Pour la période du 01 août au 31 janvier – 30 €**
- C) Pour la période du 01 janvier au 31 juillet – 30 €**

Direction des Moyens Généraux

Service : Logistique/Sécurité